

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 10 JANVIER 2019

=====

L'an deux mille Dix Neuf le Dix Janvier à 20 h 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Aranc (Ain), se sont réunis, sous la présidence du Maire Monsieur Daniel Mathieu, sur la convocation qui leur a été adressée le 4 janvier 2019.

=====

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

Présents : Daniel MATHIEU – Marie-Claude SAVEY-GARET - Jacques SAVEY – -Annie NAVEL – André VAUBOIN – Dominique BESSON

Excusés : Nathalie VARIGNIER (pouvoir à Daniel Mathieu) – Guy DOLEATTO (pouvoir à Dominique Besson)

Absent : Philippe JANODY

Nombre de votants en début de séance : 06 + 2 pouvoirs

Mr Dominique Besson est nommé secrétaire de séance.

Mr le Maire souhaite rajouter à l'ordre du jour en questions diverses les points suivants :
- le débat citoyen
- le CCAS

1) INTEGRATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU D'HAUTEVILLE A HAUT BUGEY AGGLOMERATION – GOUVERNANCE AU 1^{ER} JANVIER 2019 . FIXATION ET REPARTITION DES SIEGES DE CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES :

Dans le cadre de l'intégration de la Communauté de Communes du Plateau d'Hauteville à Haut-Bugey Agglomération, le Conseil Communautaire, dans sa séance du 4 décembre 2018, a délibéré sur la fixation et la répartition des sièges de conseillers communautaires de la nouvelle gouvernance de HBA au 1^{er} janvier 2019.

Il appartient à chaque conseil municipal des communes du Haut-Bugey Agglomération étendue au 1^{er} janvier 2019, de délibérer à leur tour.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal :

- **CONFIRME** la nouvelle gouvernance de Haut-Bugey Agglomération au 1^{er} janvier 2019, selon le calcul de droit commun, soit 84 sièges répartis tels que présentés en annexe.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2) POINT D'INFORMATION SUR LES TRAVAUX EN COURS.

- **Petit Patrimoine** : une réunion a eu lieu jeudi 9 janvier avec l'architecte de l'Agence d'Ingénierie Départementale pour une demande de maîtrise d'œuvre pour la réfection d'une partie du petit patrimoine, à savoir la toiture de l'église des Pézières, le four de Rougemont, le lavoir de Résinand et le four du Quart d'Avard.
Mr le Maire donne lecture du compte rendu.
La commission travaux sera réunie dans les prochaines semaines pour étudier les propositions faites par l'architecte.
- **Sécurisation des rues** : toute la peinture est à refaire au printemps.
Une demande de ralentisseur a été faite pour l'entrée Sud du village.
Comme prévu, le marquage des 2 carrefours à Rougemont seront faits cette année.
- **Voirie** : une rue à définir sera refaite cette année.
- **Bornes incendie** : le programme de renouvellement des bornes incendie se poursuit. L'entreprise CSC Blanc doit établir un devis pour le remplacement de 2 bornes à Aranc.
- **Salle polyvalente** : problème d'étanchéité sur le mur au Sud au niveau du vitrage à hauteur de la scène

3) QUESTIONS DIVERSES

- ❖ **7 février** : la cérémonie aura lieu le dimanche 10 février.
- ❖ **Débat citoyen** : en attente des informations du ministère de l'Intérieur, pour la mise en place de ce débat (dépôt cahier doléances en mairie)
- ❖ **CCAS** : suite au décès de Colette Raffier, il faut nommer un responsable. Proposition sera faite à Nathalie Varignier.
- ❖ **Placard hall mairie** : rechercher ancien matériel d'école pour l'exposer dans la vitrine.

SEANCE LEVEE A 22 h 15

Le Maire,

Daniel MATHIEU